

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 2 NOVEMBRE 2022

N° 2022- 433 AUTORISATION DES DROITS DU SOL - DEVIS FORMATIONS MUTUALISÉES ET POINTS PLAT'AU 2023

Nomenclature des actes :1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 donnant délégation à la Présidente,

Dans le cadre de l'organisation du service « Autorisation des Droits du Sol », des formations mutualisées et points Plat'AU 2023 sont nécessaires.

La Présidente valide le devis de l'entreprise INETUM d'un montant total de :

2 700,00 € HT le forfait programme de formations mutualisées en ligne et points Plat'AU 2023.

À CHANTONNAY, le 02/11/2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage à la date de la signature électronique.